



## question en rapport de licenciement

Par **jjj**, le **31/05/2021** à **21:16**

bonjour,

je travail dans un camping et mon patron viens de me surprendre en train de prendre un verre chez des gens qui loue un mobil home dans le camping dans lequel je travail pendant mes heures de travail.mes horaires sont d e 9h à 12h et de 13h à 20h.

il m'a surpris à 19h30 sachant que je n'avais pas eu de pose depuis 13h.à quoi dois-je m'attendre? un licenciement?

Par **P.M.**, le **31/05/2021** à **22:08**

Bonjour,

Il est difficile de deviner ce que décidera l'employeur en fonction notamment de vos antécédents disciplinaires et de votre ancienneté dans l'entreprise...